

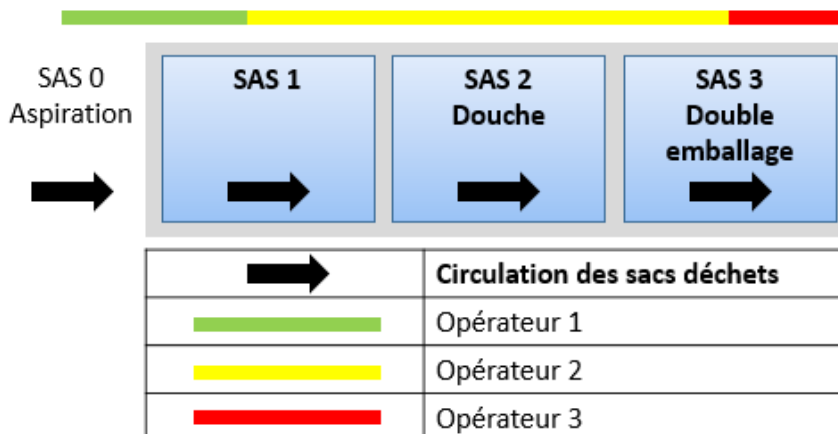
Instruction de poste

Titre : Ensachage des déchets - Tunnel 3 SAS

Référence interne : IP-ENSACHAGEDECHETS-3SAS

Attention : La sortie des déchets est réalisée par des opérateurs « propres ». C'est-à-dire en début de vacation ou lors d'une vacation prévue uniquement pour cela.

<u>Etape 1 :</u> <u>Aspiration</u>	En zone (SAS 0), un opérateur dépoussière le sac fermé étanche à l'aide d'un aspirateur à filtre absolu puis le transfère dans le premier sas (SAS 1).
<u>Etape 2 :</u> <u>SAS Douche</u>	L'opérateur suivant récupère le sac dans le SAS 1 puis le transfère dans le SAS 2. L'opérateur décontamine, dans le SAS 2 le sac en le douchant ou en l'immergeant dans un bac d'eau, vérifie son état de propreté puis le transfert dans le sas suivant (SAS 3).
<u>Etape 3 :</u> <u>Conditionnement</u>	Le dernier opérateur équipé d'une protection respiratoire P3 et d'une combinaison procède au double emballage , dans le SAS 3 (En y accédant depuis l'extérieur), à l'aide d'un nouveau sac fermé étanche par ruban adhésif. Il vérifie le marquage amiante des sacs. Il peut ensuite les transférer en zone de stockage des déchets.



RAPPEL DES EPI REGLEMENTAIRES

- + Protection respiratoire avec filtre P3
- + Combinaison
- + Gants
- + Bottes décontaminables

